

## Mise au point sur le compte rendu critique de André Plante

Victor Coulombe

Volume 19, numéro 3, septembre 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055807ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055807ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

### ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer ce compte rendu

Coulombe, V. (1973). Compte rendu de [Mise au point sur le compte rendu critique de André Plante]. *Documentation et bibliothèques*, 19(3), 141–141. <https://doi.org/10.7202/1055807ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1973

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

à jour du fichier aura lieu. Nous proposons que l'OLF suive l'exemple de la maison suisse Slatkine qui vient d'adopter une formule à la fois originale, économique et pratique pour les différentes éditions de son catalogue général. Au lieu de republier chaque fois le catalogue et les nouveautés, les éditeurs font parvenir aux intéressés des fiches constituant progressivement le catalogue général de la maison. On peut imaginer un pareil système pour l'index de l'OLF. Dans un premier temps, on ferait parvenir aux abonnés l'index sous forme de fiches et chaque fois qu'il y aurait mise à jour du fichier, de nouvelles fiches pour les ajouts seraient distribuées. On constituerait ainsi un Index perpétuel qui aurait l'avantage de toujours être complet et qui tiendrait compte des plus récentes additions au fichier central de l'OLF.

Les deux volumes que vient de publier le gouvernement du Québec comportent certes un certain nombre de défauts auxquels on peut remédier facilement. Ces faiblesses ne sauraient d'ailleurs éclipser le grand mérite de ces publications: le fichier de terminologie de l'OLF est désormais à la portée de tous, et on ne peut que souhaiter que le plus grand nombre d'usagers de la langue française le consultent.●

André Lapierre  
Département de linguistique  
Université d'Ottawa.

## Mise au point sur le compte rendu critique de André Plante<sup>1</sup>

Toute critique constructive doit d'abord être objective, dépasser les personnalités et ne pas s'inspirer d'idées ou d'opinions préconçues. Il est regrettable que André Plante ait manqué une belle occasion de contribuer positivement à l'amélioration d'un répertoire nouveau, *Biblio-Jeunes: niveaux préscolaire et élémentaire* (Montréal, La Centrale des bibliothèques, 1971) "qui peut être utile", au dire même de l'auteur de ce compte rendu. Ce dernier, en effet, contient des remarques parfois judicieuses et quelques suggestions valables.

Il semble toutefois qu'au départ deux idées fixes et préconçues ont détourné l'auteur de son vrai propos. Tout d'abord, il répète à satiété que l'ouvrage "n'est pas utile", tout en admettant que "ce répertoire cumule (?) une série imposante de livres qui peut être utile à l'achat..." De plus, il rejette la disposition

interne ou la structure du répertoire, qui n'a pas été choisie à la légère ni sans raisons valables. Tout bibliothécaire - et même tout professeur - admet que d'autres classements sont également possibles.

L'examen en profondeur, annoncé quelque part, se borne à relever des lacunes, puisque la principale faiblesse du répertoire avait déjà été relevée.

Les attaques de l'auteur, assez peu nuancées - pour user d'un euphémisme - contre "nos" représentants au ministère de l'Éducation" et le personnel de la Centrale des bibliothèques sont trop personnelles et malhabiles pour être prises au sérieux. Elles sont d'ailleurs hors de propos et n'ont rien à voir avec l'analyse objective du répertoire. Je ne sais pas qu'il faille incriminer tout un groupe lorsqu'un membre - ou même plusieurs - est seul responsable d'un ouvrage ou d'une décision.

Plus regrettable, et très peu constructif, est l'abus des affirmations à l'emporte-pièce qui, en plus d'être nettement exagérées et parfois injustes, rendent suspecte la part de vérité qui pourrait s'y cacher: "fouillis inacceptable", "outil désordonné", "personne à la Centrale", "nos suggestions n'ont aucune valeur..."

Enfin, la conclusion de ce compte rendu - si on peut l'appeler ainsi - est également exagérée et dépourvue de toute nuance, pour ne pas dire de toute valeur. Bien fin celui qui y découvrirait quelque chose de constructif! Admettons que *Biblio-Jeunes* est incomplet en tant que répertoire, que sa structure interne prête flanc à la critique. S'ensuit-il nécessairement que cet ouvrage "n'est pas utile du tout", qu'il n'apporte "rien de réellement utile" même aux "bibliothécaires travaillant dans des bibliothèques bien organisées", qu'enfin "l'expérience de cette publication ne s'est pas avérée utile..."? Il est permis d'en douter.

Nous sommes d'accord avec André Plante: "tout travail mérite d'être bien fait", même le compte rendu d'un ouvrage imparfait.●

Victor Coulombe  
Québec

2 Je regrette de relever que deux phrases des paragraphes 3 & 4 de la p. 222 sont incompréhensibles. Peut-être est-ce dû au typographe. De plus, la lecture du texte est rendue difficile par la fantaisie ou l'absence de la ponctuation, et la vérification des assertions de l'auteur est souvent impossible, par exemple celles de la fin du paragraphe 2 de la 2e colonne de la p. 221, parce que les renvois tombent à vide; et CB: 68-351 est devenu CB: 680-351.

1 Compte rendu paru dans le *Bulletin de l'ACBLF*, vol. XVIII, no 3 (septembre 1972), 220-222.